

L'impact des armes légères sur les femmes en Afrique Centrale

**Marie-Claire Faray-Kele, IANSA Women's Network
and The Women International League for Peace and Freedom D.R.Congo.**

Merci Monsieur le Président de m'accorder la parole,

Distingués délégués des Etats membres

C'est avec beaucoup d'intérêt que le groupe des femmes du réseau d'IANSA a suivi les différentes interventions présentées depuis le début de ces assises. C'est une opportunité de progresser dans l'application du Programme d'Actions pour le Control des armes légères et de petit calibre, dans tous ses aspects, y compris les violences liées au genre.

L'usage illicite des armes légères inclue les délits de violences domestiques ainsi que les violences sexuelles faites à la femme.

Il est reconnu que les femmes sont moins en mesure de résister ou d'échapper et encore moins de se faire aider par d'autres, donc de survivre, à un crime commis avec une arme à feu.

Les incidents des violences domestiques liées aux armes à feu causent autant de problèmes que les violences perpétrées dans les rues, et leur nombre augmente pendant et après les conflits armés, à cause de la circulation illégale de ces armes dans les communautés.

Nous sommes donc encouragées par les Etats qui ont harmonisé avec succès leur politique de contrôle d'armes et leur législation en matière de violence domestique. Et nous exhortons d'autres Etats à suivre cet exemple. Le groupe des femmes du réseau d'IANSA a formulé des recommandations, traduites dans plusieurs langues, dont vous pouvez vous procurer une copie.

Monsieur le Président;

De nombreux rapports et analyses ont documenté et démontré que le trafic illégal, la disponibilité et l'usage des armes à feu ont eu un impact désastreux sur la vie des femmes durant les conflits qui ont ravagé la région des Grands Lacs d'Afrique.

Prenons l'exemple de la République Démocratique du Congo. Des violences sexuelles d'une atrocité sans mesure ont été commises contre les femmes en se servant des armes à feu. Dans la majorité des cas les femmes ont subi des traumatismes physiques et mentaux au-delà de tout entendement pour la nature et l'imaginaire humain.

Des nombreuses femmes ont été violées, devant leur famille et communauté sous la menace d'une arme à feu. Elles ont été kidnappées par des hommes armés et enrôlées de force pour servir comme esclaves sexuelles dans les maquis. Suite à cela, de nombreuses femmes ont eu des grossesses non désirées, certaines à un très jeune âge, et ont été réduites à l'état de loques humaines. Il y a eu des cas où des enfants soldats ont violé et tué des femmes (jeunes et âgées), en se servant de leurs armes à feu comme des jouets qui leur donne un pouvoir.

Monsieur le Président,

Permettez-moi encore, de prendre l'exemple de la République Démocratique du Congo. La Résolution 1756 du Conseil de Sécurité fait le lien entre l'exploitation illégale des ressources naturelles et le trafic illicite des armes légères. Ceci a un impact direct sur la vie des femmes, car la majorité de ces armes illicites sont entre les mains des assaillants qui sèment l'arnachie. Pour le mois d'avril 2008, seulement, presque 900 cas de viols perpétrés par les hommes armés ont été reportés, dans la province du Nord-Kivu située à l'Est de la RD Congo. Vous voyez donc que la salle de ces assises serait remplie de femmes violées.

Les cas sont tellement nombreux que les hôpitaux Congolais manquent de capacité afin d'assister toutes les victimes qui se manifestent, et il y en a des nombreuses qui n'osent même pas se déclarer par honte et de peur d'être rejetées par leurs communautés.

Monsieur le Président,

Ces cruautés ont été rendues possible grâce à la prolifération des armes légères dans la région des Grands Lacs d'Afrique pour assouvir la soif des ressources naturelles de certains individus et autres groupes organisés! Les femmes ont été réduites à l'état de non existence, souffrant des séquelles psychologiques et psychosociales graves dans un environnement de pauvreté absolue.

La présence continuelle des bandes armées et des nombreuses caches d'armes non décelées dans la région des Grands Lacs d'Afrique constituent une insécurité très forte. Les femmes vivent dans une peur absolue, se sentant toujours menacées et ne pouvant rien revendiquer ! Elles ne savent pas à qui faire confiance.

Monsieur le Président,

En plus des rapports des viols, il existe aussi des rapports qui incriminent des agents indisciplinés mandatés pour assurer la sécurité des populations et ceux qui devaient maintenir la paix en temps de conflits. A cause du manque de contrôle rigoureux, il est reporté que ces agents ont trafiqué et fourni des armes à certains groupes armés en échange des ressources naturelles.

Comment donc faire face à cette insécurité, surtout que le trafic, la vente et l'utilisation des armes restent incontrôlés, illicites et impunis?

Monsieur le Président,

Il est vrai que les Nations Unies ont fourni des efforts, en adoptant la Résolutions 1325 du Conseil de Sécurité sur la participation de la femme dans la consolidation de la paix et la reconstruction, de même que la Résolution 1820 qui demande la fin immédiate et complète des violences sexuelles dans les zones de conflits. Mais ces résolutions ne pourront pas être mises en application tant que les femmes seront victimes des violences domestiques et des crimes sexuelles dues aux armes légères en détention illicite et en dehors de tout contrôle. Quelle serait donc leur «relevance»?

Monsieur le Président,

L'arme à feu est conçue et perçue comme un détonateur de la mort, peu importe qu'elle cible des animaux ou des humains. Les femmes et les enfants sont les plus grandes victimes chez les humains.

En cette année 2008 ou nous célébrons les 60 ans de la Déclaration Universelle des Droits Humains, nous rappelons aux Etats membres des Nations Unies qu'ils ont le devoir de protéger les groupes les plus vulnérables de leurs populations face aux menaces des armes à feu, notamment les victimes des violences domestiques et des violences sexuelles.

Monsieur le Président,

Distingués délégués.

Je vous remercie pour votre attention.